

Université Populaire

DE L'AGGLOMERATION VALENTINOISE

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 21 novembre 2025 à 18h
Salle de l'Allet à Bourg-lès-Valence

Date de la convocation : 24 octobre 2025

La présidente remercie chaleureusement les membres de l'assemblée de leur présence malgré le froid glacial.

Plus de 80 personnes sont présentes dont :

- 55 adhérents de la saison 2024-2025 avec un droit de vote ;
- Geneviève Audibert, adjointe à l'éducation et à la culture de Bourg-lès-Valence et Nancy Guiboud, Marie-Hélène Miramont, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc, conseillers municipaux de Bourg-lès-Valence ;
- Marie-Françoise Pascal, adjointe à la culture de Valence ;
- Schahrazad Bensadi, adjointe à la vie associative de Saint-Marcel-lès-Valence ;
- Françoise Arnaud, vice-présidente de la FOL 26 ;
- Frédéric Pin, président et Dominique Pouthier, secrétaire générale de l'université populaire ACCES Romans ;
- Jérémie Lioux, correspondant du Dauphiné Libéré.

Excusés

- Marlène Mourier, maire de Bourg-lès-Valence ;
- Nicolas Daragon, maire de Valence ;
- Jean-Michel Valla, maire de Saint-Marcel-lès-Valence ;
- Marianne Callemeyn, présidente de l'Université Populaire de Montélimar ;
- Marianne Ory, Observatoire de la Laïcité ;
- Virginie Fontanills, assistante administrative de l'Upaval.

Avant de commencer, la présidente sollicite l'assemblée, pour obtenir son accord sur un vote à main levée pour l'ensemble des rapports présentés. Pas d'opposition, **le vote à main levée est adopté à l'unanimité. Les votants sont au nombre de 81 dont 26 par procuration.**

I – Rapport moral de la présidente Annie Legendre

« L'assemblée générale est un moment privilégié qui permet à chacun de se rendre compte du travail effectué par toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans la vie de l'association et d'en apprécier la richesse.

Dans la dénomination Université Populaire, je retiens surtout le mot « populaire » au sens de « ouvert et accessible à tous ». N'oublions pas que le mouvement s'est développé au moment de l'affaire Dreyfus avec la première « coopérative des idées » en 1898. Des ouvriers et des intellectuels se sont réunis pour organiser des conférences et des cours du soir dans le but de diffuser de la culture et du savoir pour « sortir » les milieux populaires de la démagogie antisémite.

Les temps ont changé mais l'objectif d'une association d'éducation populaire vise toujours à partager le savoir, à appréhender la complexité du monde, à s'exercer à la citoyenneté et à l'esprit critique et à nourrir la réflexion.

Si notre programmation actuelle couvre toujours de nombreux domaines, elle s'ouvre également de plus en plus vers des visites de services publics locaux et des visites d'entreprises ainsi qu'à la découverte de pratiques artistiques, culinaires et de développement personnel.

La diversité de notre programmation implique également la diversité de nos intervenants : enseignants, artistes, magistrats, médecins, thérapeutes, chefs d'entreprise et femmes et hommes qui souhaitent partager leurs connaissances professionnelles ou leurs passions. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remerciés pour leur implication.

Soulignons que la saison 2024-2025 a vu le début d'un nouveau partenariat avec l'association ASSOCID basée auparavant à Valence. C'est ainsi que nous avons intégré dans notre programmation des cours d'informatique basés sur l'utilisation de l'ordinateur et du smartphone et surtout l'internet au quotidien. Ces cours, pratiques, utiles et conviviaux, rencontrent un vif succès.

Cette année encore, nous avons poursuivi les partenariats déjà engagés avec de nombreuses associations, institutions et collectivités : citons les médiathèques de Bourg-lès-Valence, Valence et Rhône-Crussol, le cinéma le Lux, Quai de Scène, plusieurs MPT et MJC, la FOL, le collectif laïcité et bien sûr les Universités Populaires Drôme-Ardèche.

Vous vous en doutez, le fonctionnement de notre association nécessite beaucoup d'investissement de la part de l'équipe constituée des membres du Conseil d'Administration et de la trentaine de bénévoles actifs dans les divers groupes de travail ainsi que de Virginie l'assistante administrative salariée.

En matière de gouvernance, l'UP est administrée par des bénévoles fortement engagés. Depuis plusieurs années, force est de constater la difficulté à renouveler les membres de son Conseil d'Administration. Avec la convocation, vous avez reçu un appel à candidature qui, hélas, n'a trouvé aucun écho.

Pour assurer la pérennité de notre UP, il est indispensable de renouveler ses forces vives et je lance ici un appel à celles et ceux qui sont prêts à s'engager pour faire vivre cette aventure enrichissante et motivante.

Je finirai en adressant mes sincères remerciements à la municipalité de Bourg-lès-Valence pour son soutien et la mise à disposition les locaux, ainsi qu'aux municipalités de Valence et de Saint-Marcel-lès-Valence pour leur aide financière.

Merci également à vous tous qui nous faites confiance. »

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II – Rapports d'activités

Pour la saison 2024-2025, le fonctionnement de l'UPAVAL a reposé sur :

- un conseil d'administration de 12 membres ;
- un bureau, issu du conseil d'administration, composé de 8 membres dont la présidente, la secrétaire générale, le trésorier et le trésorier adjoint ;
- une assistante administrative salariée ;
- trois groupes de travail : programmation et suivi des activités, vie associative et convivialité, communication.

Les adhérents sont pour les deux tiers des femmes et proviennent pour :

- 35 % de Valence
- 20 % de Bourg-lès-Valence
- 32 % des autres communes de la Drôme
- 13 % d'Ardèche et autres départements.

La présidente donne ensuite la parole aux responsables du **groupe programmation et suivi des activités** : Michèle Guillat et Marie Rodrigo-Trillo.

Le groupe de 25 personnes a travaillé en équipe par domaine d'activité et a accueilli l'association Associd dans l'équipe « Numérique et communication», association, qui propose des cours en informatique sur l'année et des aides sur smartphone.

Le tableau des activités 2024-2025 est présenté et commenté :

DOMAINE	Nbre d'activités proposées	Nombre d'activités réalisées	% réalisation	Nbre d'heures dispensées	Nbre de participants
Langues	8	8	100%	288,5	76
Arts et pratiques artistiques	14	12	86%	68,0	122
Histoire et société	20	20	100%	61,5	567
Numerique et communication	12	8	67%	294,5	114
Développement personnel et santé	13	12	92%	29,0	220
Lettres et philosophie	11	8	73%	29,0	116
Sciences et nature	13	12	92%	31,5	151
Vie quotidienne et art de vivre	7	7	100%	47,5	195
Total	98	87	89%	849,5	1561

98 activités étaient à l'affiche, avec des intervenants et sujets nouveaux, activités qui ont fait l'objet de plus de 1500 inscriptions. Les sorties ont été largement plébiscitées.

Belle satisfaction car le taux de réalisation est bien supérieur à celui de la saison précédente, le nombre de participation aux activités est en nette hausse (notamment dû à l'intégration des cours d'informatique).

Chaque adhérent a en moyenne participé à 3,6 activités pendant cette saison (2,7 en 2023-2024).

Est également précisée la répartition par type des activités réalisées :

- 46 % de modules et ateliers avec un nombre de séances variable,
- 27 % de conférences
- 10 % de cours (langues et informatique)
- 9 % de sorties et visites (dont un voyage en Bourgogne proposé par Accès Romans)
- 8 % de soirées et spectacles.

C'est ensuite à Thierry Ploujoux, l'animateur du groupe communication de prendre la parole.

Le groupe COM compte 6 bénévoles et la salariée de l'association. 4 réunions ont été organisées en 2024-2025. La communication repose sur 4 piliers :

- le site internet upaval.com, maintenu à jour tout au long de l'année,
- la plaquette des activités programmées sur la saison, distribuée par des bénévoles dans des sites prédéfinis (médiathèques, MJC, mairies...),
- la participation aux forums des associations de Valence, Bourg-lès-Valence et Saint-Marcel-lès-Valence,
- la newsletter mensuelle envoyée par mail aux adhérents (activités du mois suivant).

A ceci s'ajoutent :

- des newsletters ponctuelles pour rappeler des activités « déficitaires » en inscrits ou informer sur des points particuliers,
- l'affichage des conférences dans des lieux ciblés, une parution sur les réseaux sociaux, dans les médias des communes de Valence et alentours (bulletins municipaux, panneaux lumineux...),
- des présentations dans les médias locaux (radios) et dans le Dauphiné Libéré.

La présentation de la saison 2025-2026 a été organisée en juin en présence d'une centaine de personnes.

Un travail a été réalisé sur les affiches et flyers avec :

- la création de nouvelles affiches pour les conférences,
- la création d'affiches multi-conférences pour un même lieu,
- la réalisation de flyers « conférences sur 2 mois ».

La communication sur les réseaux sociaux reprend ces affiches.

En fin de saison, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à l'image de l'UPAVAL, au niveau notamment de son site internet.

Roger Pettavino prend la parole pour le **groupe vie associative et convivialité**.

Ce groupe de travail a pour objectif de créer du lien entre les adhérents et les bénévoles en organisant des rencontres, des activités spécifiques (sortie, soirée) et des moments de convivialité lors des réunions institutionnelles qui rythment la vie de l'association (présentation de saison, AG).

Composé de 10 membres bénévoles, le groupe s'est réuni à 6 reprises pour :

- préparer des moments de convivialité des réunions suivantes :
 - nouveaux adhérents en octobre 2024 : présentation de l'association et de ses modalités de fonctionnement,
 - adhérents/bénévoles en janvier 2025 : point sur l'avancement de la construction du nouveau programme et sur le suivi de la mise en œuvre du programme en cours,
 - présentation du programme de la saison 25-26 en juin 2025 ;
- organiser la soirée festive sur le thème de l'Irlande en mars 2025 (contes; musique et repas irlandais) et la sortie conviviale à Viviers en mai 2025 (visite patrimoniale et pique-nique).

Pour compléter le rapport d'activités, la présidente tient à rappeler les nouvelles initiatives :

- **L'ouverture d'une douzaine d'activités ou atelier aux non-adhérents** (1 séance uniquement). Permet de faire découvrir l'UP et peut-être de faire venir de nouvelles personnes. Ces activités sont marquées d'un petit icône smiley sur le programme papier.
- La mise en place d'un **rappel automatique** par mail des activités aux inscrits. Cela semble bien apprécié.
- L'intégration de l'UPAVAL au **collectif laïcité** qui regroupe une douzaine d'associations qui organisent chaque année en décembre la semaine de la laïcité. L'UP pour sa part a proposé un atelier et une soirée sur l'histoire de l'ancienne Ecole Publique Jean Vacher.

Les rapports d'activités, soumis au vote de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité.

III – Rapport financier par le trésorier Pierre Bonnet

Le trésorier présente les résultats à l'aide de tableaux synthétiques et de graphiques.

Les charges (dépenses) 2024-2025

Achats	567,61
Fournitures (administratif, informatique, hygiène)	
Frais de fonctionnement	8 137,74
Ménage locaux	1 151,60
Loc imprimante + maintenance internet	3 374,01
Assurances	805,76
Transport	376,25
Poste et télécommunications	1 825,76
Frais bancaires	604,36
Frais d'activités (location salles, déplacements)	6 062,01
Communication et réception	2 850,06
Plaquette et flyers	1 330,47
Cadeaux et dons	611,20
Réceptions	908,39
Charges de personnel	31 017,87
Rémunération (<i>dont intervenants permanents</i>)	24 271,34
Charges	4 935,81
Personnel extérieur	1 810,72
Autres charges	538,41
Charges de gestion	214,80
Dotation aux amortissements	323,61
TOTAL CHARGES	49 173,70

dont la répartition est la suivante :

- 63 % de charges de personnel (salariée et intervenants)
- 17 % pour le fonctionnement
- 12 % pour les activités
- 6 % pour la communication et les réceptions
- 2 % autres.

Les produits (recettes) 2024-2025

Adhésions	8 106,00
Produit des activités	39 605,20
Sponsors	1 720,00
Subventions	2 500,00
Produits financiers	826,76
TOTAL PRODUITS	52 757,96

Les recettes proviennent pour

- 75 % des activités (inscriptions)
- 15 % des adhésions
- 5 % des subventions
- 3% des sponsors
- 2 % des produits financiers.

Au-delà des comptes présentés, le trésorier met en avant les charges et les produits sans effet sur le résultat car comptabilisés équitablement en produits et charges : Frais déplacement bénévoles et valorisation des locaux mis à disposition, ainsi que la valorisation du bénévolat :

Frais déplacement bénévoles	3 524
Valorisation des locaux	9 768
Valorisation des heures de bénévolat	43 390
Total	56 682

Avec des charges de 49 173,70 € et des produits à hauteur de 52 757,96 €, le résultat de la saison 2024-2025 présente donc un excédent de 3 584,26 €.

Le trésorier souligne que cet excédent s'explique, en partie, par :

- **La venue au sein de l'Upaval de l'association Associd**, qui a entraîné une augmentation notable du nombre d'adhérents et des recettes d'activités.
- **L'application d'un plan budgétaire adopté au printemps 2023** visant :
 - une augmentation des recettes (avec une augmentation raisonnable de la cotisation à l'association et la recherche d'intervenants bénévoles et de propositions d'activités nouvelles)
 - une baisse des dépenses (passage d'une plaquette « livret » à une plaquette « dépliant », arrêt du recours à un cabinet professionnel pour la comptabilité, abandon des interventions à risque déficitaire important).

Dans un second temps, le trésorier présente un **bilan simplifié** conformément au tableau ci-dessous :

ACTIF NET	PASSIF NET
Actif immobilisé : 15	Fonds propres : 17 408 <i>dont excédent 3 584</i>
Actif circulant : 20 742 <i>dont disponibilités 20 103</i>	Dettes : 3 349
TOTAL : 20 757	TOTAL : 20 757

Pour finir, le trésorier présente le **budget prévisionnel de la saison 2025-2026** :

CHARGES	PRODUITS
Achats 600	Adhésions 8 200
Frais de fonctionnement 8 500	Recette des activités 39 000
Communication/Réceptions 3 200	Sponsors 1 600
Frais d'activités 6 500	Subventions 2 500
Charges de personnel 32 500	Produits financiers 700
Autres charges 700	
TOTAL CHARGES 52 000	TOTAL PRODUITS 52 000

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier composé du compte de résultat 2024-2025, du bilan 2024-2025 et du budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

IV – Renouvellement du conseil d'administration

Il est rappelé que les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans.

Composition du conseil d'administration 2024-2025 (12 membres) :

Patrick Bernard-Moulin, Jacques Boidet, Pierre Bonnet (trésorier), Marie-Claude Boyer, Claude Dolado (secrétaire générale), Michèle Guillat, Marie-Françoise Houdus, Annie Legendre (présidente), Roger Pettavino (trésorier adjoint), Thierry Ploujoux, Marie Rodrigo-Trillo et Marie-Noëlle Rosensveig.

Les candidats :

- renouvelant leur mandat : Claude Dolado, Marie-Françoise Houdus et Marie Rodrigo-Trillo ;
- nouvelle candidate : Brigitte Rollin, bénévole depuis plusieurs années notamment au sein du groupe communication.

Les 4 candidatures sont soumises au vote de l'assemblée : les candidates sont élues à l'unanimité.

V – Montant des adhésions pour la saison 2026-2027

L'assemblée est informée du maintien des adhésions à leur tarif actuel, soit :

- adhésion individuelle : 18 €
- moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA : 12 €.

VI – Perspectives

La présidente indique que l'objectif de 400 adhérents est d'ores et déjà atteint (419 à ce jour).

Le souhait du conseil d'administration est de maintenir la belle dynamique existante et proposer un programme riche et varié. Toutes les personnes ayant envie de partager leurs idées, leur savoir et compétences sont invitées à rejoindre l'équipe existante pour participer à l'aventure et faire en sorte qu'elle perdure.

Pour la prochaine saison, la volonté est de rester ouvert au monde culturel local (notamment avec le théâtre, la danse, la musique) et développer les contacts avec les entreprises du territoire. Ces visites sont très prisées.
Un appel est lancé à toutes celles et ceux qui ont de nouvelles idées et des relations qui peuvent ouvrir des portes !

Avant de clore ce moment institutionnel, la parole est donnée aux élus qui le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est invitée à partager un moment de convivialité autour d'un buffet organisé par les bénévoles du groupe vie associative et convivialité.

Compte-rendu réalisé le 24 novembre 2025

La présidente,
Annie Legendre

